

Les Infos du

10^e



Dossier : La restauration scolaire

SOMMAIRE

P4

Démocratie locale

DIX sur DIX met en valeur
la richesse de la vie associative

P10

Le 10^e en mouvement

Chasse aux trésors :
1^{ère} participation réussie

P12

Le 10^e en mouvement

De nouvelles aires de jeux dans
les jardins pour les enfants du 10^e

P13

Patrimoine

L'église Saint-Vincent-de-Paul
a retrouvé ses laves émaillées

> LA MAIRIE DU 10^e

72, rue du Faubourg Saint-Martin
75475 Paris Cedex 10
www.mairie10.paris.fr

 L'entrée des personnes à mobilité réduite se fait par la rue Hittorff.

> HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi - Vendredi : 8h30 à 17h.

Jeudi : 8h30 à 19h30.

Samedi : 9h à 12h30.

Services ouverts le samedi : célébrations des mariages, déclarations de naissance et décès, délivrance des actes de naissance, mariages et décès.

> ACCUEIL - INFORMATION

Tél. : 01.53.72.11.42

Rez-de-chaussée, côté escalier B.

> SECRÉTARIAT DES ÉLUS

Tél. : 01.53.72.10.00

2^e étage, escalier B.

> ANTENNE DE POLICE

1, rue Hittorff - 75010 Paris

Tél. : 01.58.80.80.80

Ouverture : du lundi au vendredi,
de 8h30 à 16h.

Le jeudi de 10h30 à 19h.

> BIBLIOTHÈQUE

4^e étage, escalier B, fond du couloir.

Tél. : 01.53.72.11.75

Fax : 01.53.72.12.28

Mardi, mercredi et vendredi : 10h à 18h.

Jeudi : 14h à 19h - Samedi : 9h30 à 12h30.

> DÉMOCRATIE LOCALE

Conseils de quartier : 01.53.72.10.77

Conseil de la Jeunesse : 01.53.72.10.74

PERMANENCES

> BUREAU MUNICIPAL D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT

Lundi : 9h30 à 13h.

Jeudi : 14h à 19h.

Vendredi : 13h à 17h.

4^e étage, escalier B.

> HISTOIRE ET VIES DU 10^e

4^e étage, escalier B. Tél. : 01.53.72.12.97

Présidente : Jeannine Christophe

Le jeudi de 16h à 19h (sauf vacances scolaires)

> OFFICE DU MOUVEMENT SPORTIF DU 10^e

Le mercredi de 10h à 12h

(sauf vacances scolaires)

5^e étage, escalier B.

Président : Antoine Prost

Tél. : 01.53.72.93.76

Mail : info@oms10paris.com

> RÉSEAU ÉDUCATION SANS FRONTIÈRES

Aide pour les démarches des personnes sans titre de séjour.

Le jeudi de 16h30 à 19h, sans rendez-vous.

Prendre un ticket à l'accueil à partir de 16h.

Salle Démocratie locale.

> CAFAC (Confédération des Associations et Fédérations des Anciens Combattants du 10^e)

Tous les jours de 9h à 9h30.

Espace Hittorff

> A.D.I.L (Association Départementale d'Information sur le Logement)

Mardi, mercredi et jeudi,
sur rendez-vous pris à l'accueil.

Espace Hittorff.

> AIDE AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Espace Hittorff,

rez-de-chaussée, côté escalier B.

Le service de l'Aide aux démarches en Mairie du 10^e change ses horaires.

- L'accueil du public se fait uniquement sur rendez-vous : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h.
- Les rendez-vous doivent être pris auprès de l'accueil de la Mairie.
- Le service accueille aussi un jeudi par mois de 17h à 19h30, sur rendez-vous également.

> CONCILIATEURS DE JUSTICE

Le mercredi de 14h à 16h : Madame Viala, sans rendez-vous.

Le mardi de 14h30 à 16h30 : Monsieur Colas, sur rendez-vous au 01.53.72.11.42

Le jeudi de 9h à 12h : Monsieur Bidot, sur rendez-vous au 01.53.72.11.42

> CONSEILLER FISCAL

Questions concernant les impôts locaux.

Le lundi de 16h à 17h, sur rendez-vous.

Espace Hittorff.

> PACT DE PARIS (Amélioration de l'habitat)

Le vendredi de 9h à 12h, sur rendez-vous.

Tél. : 01.42.66.35.98. Espace Hittorff.

> MIRP

[Mission dans l'Industrie de la Régie Parisienne]

Aide à la rédaction de CV et de lettres de motivation.

Le jeudi de 10h à 14h, sur rendez-vous pris à l'accueil ou au 01.53.72.11.42.

Espace Hittorff.

> PÔLE INSERTION 10^e

Le lundi de 13h à 17h,

sur rendez-vous pris à l'accueil.

Espace Hittorff.

> P.I.V.O.D. (Aide à la création d'entreprises)

Le jeudi de 9h30 à 12h, sans rendez-vous.

Se renseigner à l'accueil.

> ASSOCIATION DE SOUTIEN AUX FAMILLES TOUCHÉES PAR LA MALADIE D'ALZHEIMER

Le premier vendredi du mois : de 10h à 12h,
sur rendez-vous au 01.46.47.79.61.

Espace Hittorff.

> ANDEVA (Association Nationale de Défense des Victimes de l'Amiante)

Le premier mercredi du mois

de 17h à 19h, sans rendez-vous.

Salle Démocratie Locale.

> A.T.F (Association des Tunisiens en France)

Le lundi de 14h à 17h, sans rendez-vous.

Relais Informations Famille.

> AVOCAT

Le vendredi de 16h30 à 19h10

(sauf juillet et août), sur rendez-vous

au 01.53.72.11.42, le matin même à partir de 8h30. Espace Hittorff.

LES INFOS DU 10^e

Directeur de la publication : Rémi Féraud.

Rédaction : Xavier Simonin.

Tél. : 01.53.72.10.00

Crédits photographiques : Marie Algrain,
Laurent Bourgogne (DASCO - Ville de Paris),
DPP - Ville de Paris, Geoffroy Gazeau.

Réalisation : Agence Bolivie.

Impression : Imprimerie Morault.

Journal municipal trimestriel, imprimé
à 60 000 exemplaires sur papier recyclé.

Distribution : Adrexo

L'édito du Maire

Madame, Monsieur,

En mai dernier, le secrétaire d'Etat au Logement annonçait au Samu Social que le budget attribué en 2011 pour l'hébergement en hôtel des familles serait revu à la baisse. Il expliquait ce désengagement par la mise en œuvre d'un nouveau principe - le logement d'abord - alors même que l'Etat diminue ses crédits d'investissement affectés au logement social à Paris.

Comment ne pas s'indigner de ce cynisme ? Nous devons dénoncer sans relâche le refus de l'Etat d'assumer son obligation légale d'accueillir inconditionnellement toute personne sans solution d'hébergement, et nous devons le dire avec force aujourd'hui alors qu'il en est encore temps, car cet hiver il sera malheureusement trop tard.

En cette année 2011, ce sont 4500 places qui ont été fermées, entraînant dès cet été un engorgement des hôpitaux, faute de places disponibles. 100 familles ont demandé aux urgences des hôpitaux parisiens de leur offrir un toit entre la mi-mai et le début du mois de juillet et nous voyons bien dans notre arrondissement combien sont nombreux les sans-abri, que ni les pouvoirs publics, ni les associations, ne parviennent plus à prendre en charge ni à héberger.

Face à l'inertie du gouvernement, je tiens à m'associer à Bertrand Delanoë en demandant à l'Etat de rétablir le plus rapidement possible les crédits nécessaires au bon fonctionnement du Samu Social et de garantir l'accueil inconditionnel des personnes à la rue. Car si la Ville a récemment encore réaffirmé son soutien envers les plus démunis en allouant au Samu Social une subvention exceptionnelle de 300 000 euros, elle ne pourra pas toujours se substituer à l'Etat.

Car si le plan hivernal prévoit l'ouverture exceptionnelle de structures pour les sans-abri, y compris dans notre arrondissement, le problème de l'hébergement se pose toute l'année et nécessite la mobilisation de tous les pouvoirs publics.



Rémi Féraud
Maire du 10^e arrondissement

Compte-rendu de mandat de Bertrand Delanoë
Jeudi 24 novembre à 18h30

SALLE DES FÊTES de la mairie du 10^e

Sur le thème : LA SANTÉ À PARIS

Réunion publique ouverte à tous

Traduction en langue des signes (LSF)

DIX SUR DIX MET EN VALEUR LA RICHESSE DE LA VIE ASSOCIATIVE

Les 17 et 18 septembre, les habitants sont venus nombreux déambuler dans l'ancien couvent des Récollets et le jardin Villemin pour la 3^e édition de **Dix sur Dix**.

De nombreuses animations culturelles et sportives, des spectacles, des performances, des expositions s'adressaient à tous les publics. La visite guidée des ateliers d'artistes en résidence aux Récollets a emporté un

succès qui s'amplifie d'année en année. Durant tout le week-end, plus d'une centaine d'associations ont échangé avec des habitants curieux, attentifs, passionnés.

Le dimanche après-midi, les 6 conseils de quartier du 10^e ont organisé un grand pique-nique dans le jardin Villemin, dans une ambiance festive appréciée de tous. Tous les acteurs associatifs mais aussi celles

et ceux qui animent la démocratie locale de l'arrondissement se sont d'ores et déjà donné rendez-vous pour la 4^e édition de **Dix sur Dix** en septembre 2012.

Entre-temps, ils se retrouveront tous en mairie du 10^e le mercredi 23 novembre à 18h30, pour tirer le bilan de l'édition 2011 et préparer la prochaine édition.

• Une 3^e édition ouverte à toutes et à tous.



• De nombreuses démonstrations sportives ont rythmé le week-end.



• La chorale « L'Echo râleur » a animé l'inauguration.



• La fresque réalisée par Passages Dell'Arte fascine les plus jeunes.



• Un public encore plus nombreux que les éditions précédentes.





• Le 5^e anniversaire de la Maison des associations a été célébré le 17 septembre lors de Dix sur Dix.

LA MAISON DES ASSOCIATIONS DU 10^e FÊTE SES 5 ANS

Le maire de Paris, Bertrand Delanoë, s'était engagé dans son programme de première mandature à doter chaque arrondissement parisien d'une maison des associations.

L'objectif a été tenu, et le 6 juillet 2006, la Maison des Associations du 10^e (Mda 10) ouvrait ses portes pour accueillir et accompagner les associations du 10^e dans leur développement, en leur proposant une multitude de services : domiciliation, boîte aux lettres, salle de réunion (pouvant accueillir plus de 70 personnes), bureaux, salle informatique, photocopieur, etc...

Cinq ans plus tard, 30 000 personnes ont franchi les portes de la Mda 10 et plus de 320 associations investissent ce lieu qui a pris toute sa place dans la dynamique associative du 10^e arrondissement. La Maison des associations a, comme il se doit, soufflé ses 5 bougies lors du forum de la vie associative Dix sur Dix en septembre dernier.

• Le spectacle de la Circ'Compagnie de la Grange-aux-Belles.



• De nombreuses familles s'étaient donné rendez-vous.



• « Sur les traces d'Ulysse » par le Théâtre du bout du monde.



• Des animations permanentes tout au long de la manifestation.



• Rémi Féraud et Eric Algrain visitent les stands.



• Une soirée placée sous le signe de la convivialité.



• Le repas organisé par les conseils de quartier a rencontré un vif succès.





QUAND LES MOTS VOUS MANQUENT... AU GRÉ DES MOTS

La maison des associations du 10^e accueille à ce jour plus de 300 associations.

*Celles-ci bénéficient de moyens administratifs mis gratuitement à disposition par la Ville de Paris (accès aux ordinateurs, à Internet, à des salles de réunion ...). Elles peuvent se domicilier à la maison des associations et y disposer d'une boîte aux lettres permanente. L'une d'entre elles, l'association **Au Gré des Mots**, y est particulièrement active.*

Au Gré Des Mots est une toute jeune association. Elle a été créée fin décembre 2009. Mais elle est réellement active depuis le mois de mars 2010, date de la première parution au Journal Officiel.

La vocation de l'association **Au Gré Des Mots** est de venir en aide à une population n'ayant pas la possibilité d'exprimer des demandes qui doivent nécessairement être faites par écrit, en mettant à sa disposition un écrivain public bénévole.

Dans une société où les cultures sont mixées, et les origines diverses, les moyens de communication sont d'abord visuels et verbaux. Nous vivons pourtant dans une communauté organisée, régie par l'écrit. Une partie de la population de notre arrondissement possède suffisamment le français pour palier à ses besoins de communication de première nécessité, mais insuffisamment, voire pas du tout, l'écrit indispensable à la formulation de demandes devant faire l'objet d'une traçabilité.

L'association **Au Gré Des Mots** est donc la main traductrice en langage papier des besoins des gens du quartier.

Au-delà de la simple mise en forme scripturale, et compte tenu de leur méconnaissance du fonctionnement des rouages des administrations, ils viennent également chercher le conseil qui leur permettra de surmonter la difficulté du moment.

L'association ne résout cependant pas les problèmes. Elle écoute, demande des éclaircissements, aide à trier les documents, conseille sur les procédures de classement et oriente en cas de difficulté les personnes vers d'autres associations plus aptes à répondre au problème ou vers les professionnels plus compétents pour les suivre.

Les demandes des adhérents se portent sur les domaines suivants : demandes de logements sociaux – assurances – courriers à la préfecture pour des demandes ou des renouvellements de titre de séjour – gestion de litiges avec des administrations, avec les bailleurs sociaux – dossiers de retraites – curriculum vitae et lettres de motivation.

Les adhérents sont arrivés à l'association par : le bouche à oreille, l'affichage à la mairie et au centre social du Paris des Faubourgs (avec lequel l'association a noué un partenariat) ainsi qu'à la Maison des Associations.

Le bureau de réception des adhérents (initialement placé au 33 de la rue d'Alsace dans un local mis à disposition) s'est déplacé depuis juillet dernier à la Maison des Associations du 10^e qui lui a largement ouvert les bras en mettant à sa disposition un bureau où elle assure une permanence sur rendez-vous deux après-midi par semaine.

L'association est ouverte au public dans le cadre d'une démarche à but social. La cotisation d'un montant annuel de 15 euros ouvre droit à l'étude et au suivi de cinq dossiers avec l'écriture des courriers y afférant.

Actuellement, une seule bénévole assure les permanences. Le but est d'attirer d'autres bénévoles et d'augmenter le nombre d'adhérents.

**PERMANENCES À LA MAISON
DES ASSOCIATIONS DU 10^e,
206 QUAI DE VALMY**
- Mardi de 13h00 à 15h00
- Jeudi de 14h00 à 17h30
> Entretiens sur rendez-vous
au 06.01.75.86.54

LE RENOUVEAU DU SQUARE SAINT-LAURENT, INAUGURÉ LE 21 JUIN 2011

Situé au cœur de l'arrondissement, le square Saint-Laurent était devenu depuis trop longtemps un lieu sans charme et peu fréquenté par les habitants.

Pour mettre fin à une dégradation s'accroissant au fil du temps, et parce que le 10^e ne peut se priver des espaces verts qu'il possède, la municipalité a souhaité le réaménager en profondeur afin d'y étendre la pratique du jardinage collectif telle qu'elle existe déjà avec succès dans les autres jardins.

Un projet est donc né, issu de la concertation et de l'implication des associations et des habitants.

Après de lourds travaux de terrassement, comprenant notamment une consolidation du sous-sol par injections de béton, trois parcelles ont ainsi pu être créées.

Il s'agit là de la 1^{ère} phase de réhabilitation de ce site. Certes, les horaires d'ouverture

en sont à ce jour restreints mais une fois les équipements nécessaires à son fonctionnement en jardin public réalisés, cet espace pourra de nouveau s'ouvrir au plus grand nombre à l'image de son "grand frère" le plus proche, le jardin Villemin.

Aujourd'hui, l'une des parcelles est gérée par les services des espaces verts de la Ville et les deux autres sont destinées à des associations. La plus grande a été confiée à Emmaüs Solidarité pour la gestion d'un jardin d'insertion. De fait, depuis cet été, fruits et légumes sont cultivés par des personnes en situation de grande exclusion et nécessitant un accompagnement social professionnel.

La dernière parcelle, encore en jachère, sera confiée à une association d'habitants désireux d'y créer un jardin partagé, dans le cadre de la charte "Main verte" de la Ville de Paris.

Avis aux jardiniers amateurs !



• Le square Saint-Laurent revit depuis le mois de juin.



CIRCUL'VIVRE, C'EST LE PRÊT ET L'ÉCHANGE GRATUIT DE LIVRES POUR PETITS ET GRANDS !

Circul'livre consiste à mettre gracieusement des livres à la disposition des habitants en leur demandant seulement de les remettre à leur tour en circulation après lecture. Les livres proviennent des dons des participants ; ils sont estampillés du logo de l'opération.



• Quartier Saint-Vincent de Paul / Lariboisière

1^{er} dimanche du mois, de 11h à 13h,
Marché Saint-Quentin (85 bis boulevard
de Magenta).

• Quartier Louis Blanc / Aqueduc

Dernier dimanche du mois, de 11h à
12h30. Stand installé en principe aux
alentours de la boulangerie située rue
du Faubourg Saint-Martin près de l'angle
de la rue Louis Blanc.

• Opération Circul'livre : devenez bénévoles !

Rejoignez les organisateurs bénévoles
à raison de deux à trois dimanches par
an. Contact : Mairie du 10^e
(Coordinatrice des conseils de quartier).

**Tél : 01 53 72 10 78 ou
demolocale10@paris.fr**

• Plus d'infos sur :

<http://www.circul-livre.blogspot.com>

RESTAURATION SCOLAIRE

Etablissement public présidé par le Maire, la Caisse des écoles du 10^e a pour principale mission la restauration scolaire. En période scolaire, ce sont 6 500 repas qui sont préparés quotidiennement par 145 salariés et servis aux enfants de 32 établissements scolaires. Les menus sont adaptés à leurs besoins et proposent de plus en plus de produits issus de l'agriculture biologique, dans une logique de développement durable et d'amélioration de la qualité nutritionnelle et gustative.

QU'EST CE QUE LA CAISSE DES ÉCOLES ?

Créée en 1879, la Caisse des écoles du 10^e avait originellement pour mission de fédérer les personnes souhaitant contribuer au développement de l'instruction primaire publique et laïque, en stimulant la fréquentation des établissements scolaires et en développant des œuvres sociales. Aujourd'hui, la Caisse des écoles a pour principale mission la gestion de la restauration scolaire. Elle organise par ailleurs des séjours de vacances et soutient toujours les familles en difficulté. La Caisse des écoles est gérée par un conseil d'administration composé de représentants des élus de l'arrondissement, de membres de droit, de personnalités désignées et de membres élus par ses adhérents, principalement des parents d'élèves.

LA QUALITÉ, ENJEU DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

La restauration scolaire dans le 10^e repose sur un réseau de cuisines « traditionnelle » où tous les repas servis sont préparés le jour même, sur place, à partir de produits non transformés. Chaque jour dès 7h30, dans chacune des 21 cuisines de l'arrondissement, les cuisinières de la Caisse des écoles mitonnent des menus préalablement élaborés par une diététicienne à partir de produits frais, diversifiés, de saison et dans la mesure du possible issus de l'agriculture biologique et locale.

L'alimentation des enfants d'âge scolaire est essentielle à leur croissance et au développement de leurs capacités d'apprentissage. Les menus proposés répondent donc à ces besoins nutritionnels

et aux exigences réglementaires d'équilibre alimentaire. Ils visent à diminuer les recettes riches en graisses et les desserts sucrés, tout en augmentant les apports en fibres et en vitamines, sous forme de fruits et légumes, en fer, sous forme de viande nobles et en calcium, sous forme de produits laitiers.

LA CAISSE DES ÉCOLES EN CHIFFRES

- **32 établissements** scolaires desservis
- **145 salariés**
- **21 cuisines** de préparation et **3 offices** en liaisons chaudes
- Plus d'**1 million de repas** servis par an et **6 500 repas par jour** en période scolaire
- **115 000 goûters** servis par an

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU MENU

La Caisse des écoles s'inscrit dans une double démarche de développement durable et d'amélioration de la qualité des repas servis. Depuis 2008, l'accent a été mis sur l'achat de produits de saison et issus de l'agriculture biologique. Ainsi, l'ensemble des produits laitiers servis aux enfants de l'arrondissement, le pain ou encore des fruits, légumes et céréales (sous réserve de l'offre des fournisseurs) sont désormais issus de l'agriculture biologique. Des menus végétariens, avec un faible bilan carbone, sont par ailleurs proposés aux enfants une fois par mois





TROIS QUESTIONS À ALEXANDRA CORDEBARD, 1^{ère} ADJOINTE AU MAIRE, EN CHARGE DES AFFAIRES SCOLAIRES



• **Quel premier bilan tirez-vous de la réforme de la tarification dans la restauration scolaire ?**

Cette réforme voulue par Bertrand Delanoë a introduit une plus grande égalité entre les familles parisiennes. Elle a donc rempli son principal objectif, celui de permettre une diminution du montant des factures pour les familles les plus modestes tout en maintenant notre capacité à mener une politique d'achat ambitieuse, notamment avec l'introduction de nouveaux produits bio ou en privilégiant des circuits d'approvisionnement courts plus respectueux de l'environnement.

• **Comment les menus sont-ils élaborés ?**

La Caisse des écoles s'est dotée d'une commission des menus qui réunit, autour d'une diététicienne, tous les acteurs de restauration scolaire. Directeurs, parents d'élèves adhérents de la Caisse des écoles, chefs de cuisine, se réunissent environ tous les deux mois pour faire un bilan des derniers menus servis et préparer les services à venir. La commission s'ouvre également aux délégués des collèges et aux enfants des centres de loisirs. L'éducation au goût et à l'équilibre alimentaire revêt une dimension pédagogique qui suppose, c'est important, la participation des enfants.

• **Tout le monde peut-il participer au fonctionnement de la Caisse des écoles ?**

La Caisse des écoles est un organisme démocratique. Son conseil d'administration est composé pour un tiers de membres élus par les adhérents. Depuis la réforme de ses statuts de 2010, les conditions d'adhésion et de présentation aux élections ont été considérablement assouplies. Pour Rémi Féraud, qui préside la Caisse des écoles en tant que Maire du 10^e, la participation des familles doit en effet être un moteur du bon fonctionnement de la restauration scolaire.



• **CONTACT**
CAISSE DES ECOLES
Mairie du 10^e arrondissement
72, rue du Faubourg Saint-Martin
75475 Paris cedex 10
Escalier A – 3^e étage

Tél. : 01 42 08 32 85
Fax : 01 42 08 46 82
cde10paris@wanadoo.fr

• **HORAIRES**
Du lundi au vendredi
de 8h30 à 17h

• *Karine Désobry, directrice de la Caisse des écoles, et l'équipe de la cuisine de l'école Parmentier.*

• Remise des prix dans la salle des fêtes de la mairie.



MAIRIE DE PARIS

LA CHASSE AUX TRÉSORS - DE PARIS -



2 juillet 2011

www.tresorsdeparis.fr

CHASSE AUX TRÉSORS : 1^{ère} PARTICIPATION DU 10^e RÉUSSIE

Mais où se cache le mystérieux marchand de sable qui confisque les rêves des Parisiens ?

Plus de 1100 participants ont arpenté les rues du 10^e le 2 juillet dernier afin de résoudre cette énigme. Un franc succès pour cette 1^{ère} participation du 10^e à cet événement organisé par la Ville de Paris et placé sous le signe de la solidarité.

Toutes générations confondues, riverains, Parisiens, Franciliens ou touristes... ont animé l'arrondissement à la recherche d'indices et sont allés à la rencontre des quartiers, de leurs artisans, commerçants, artistes, réseaux associatifs et lieux insolites.

La remise des prix par Rémi Féraud, maire du 10^e, a rempli la salle des fêtes de la mairie dans une belle ambiance conviviale. A l'année prochaine, pour une nouvelle chasse aux trésors du 10^e !

RUE D'ALSACE : L'ESCALIER MONUMENTAL VA DEVOIR ÊTRE RÉNOVÉ



• Une protection provisoire a été installée par les services de la Ville.

Il est apparu dans des dizaines de films, il est emprunté quotidiennement par des centaines de voyageurs et sa place dans le patrimoine architectural du 10^e est indiscutable. Pourtant, aujourd'hui, l'escalier de la rue d'Alsace, est vétuste et, victime de dégradations, très endommagé.

Son état a empiré il y a quelques mois quand 2 balustres sont tombés. Des barrières ont été posées afin de sécuriser l'escalier, puis un coffrage. A la demande de la mairie du 10^e, une expertise technique est en cours afin de chiffrer le coût de sa rénovation.

Dans le même temps, une réflexion est menée par le conseil de quartier pour le végétaliser, en mettant notamment en valeur le jardin situé à gauche au pied de l'escalier. La réfection de l'éclairage est également prévue en 2012. En attendant ces travaux indispensables de rénovation et d'embellissement, les services de la Ville font en sorte de garder l'endroit aussi propre et praticable que possible.

NOUVELLE ÉQUIPE DE CORRESPONDANTS DE NUIT À STALINGRAD

Après les quartiers de la Grange-aux-Belles et du Buisson Saint-Louis, c'est au tour de Stalingrad de bénéficier de correspondants de nuit. Depuis le mois de juillet, une équipe intervient de 16h à minuit autour de la place de la Bataille de Stalingrad (entre le boulevard de la Villette, la rue Louis Blanc et le quai de Valmy pour ce qui concerne le 10^e ainsi que dans le 18^e et le 19^e).

Prévention et médiation, nuisances sonores, conflits de voisinage, signalement de dysfonctionnements, accompagnement de personnes âgées ou d'écoliers, veille sociale : ces agents de la Ville de Paris remplissent une mission précieuse, avec un objectif prioritaire, celui de résoudre les petits problèmes pour améliorer la qualité de vie dans les quartiers.

Les correspondants effectuent des maraudes 7 jours sur 7 toute l'année, à la rencontre des habitants, et, quand ils ne peuvent résoudre un problème immédiatement, transmettent les informations recueillies aux services compétents (Ville de Paris, police, bailleurs, etc.). Ils sont identifiables par leur tenue « Mairie de Paris ».

En cas de nécessité, ils sont également joignables au 01 42 06 32 06.

• Les correspondants de nuit interviennent notamment autour du bassin Louis Blanc, devant le Point Éphémère



• La circulation a nettement diminué dans la rue de Chabrol depuis l'inversion du sens de la circulation



• Les traversées piétonnes ont été sécurisées.

TRAVAUX DE L'ÉTÉ

Rue de Chabrol : inversion du sens de la circulation

Le sens de la circulation a été inversé en juillet dans la rue de Chabrol entre le boulevard de Magenta et la rue d'Hauteville.

Demandé depuis longtemps par les riverains et faisant suite à une concertation organisée à l'initiative de la mairie, ce changement avait pour objectif de limiter fortement la circulation, et donc le bruit et la pollution, dans cette rue étroite.

La chaussée a par ailleurs été rénovée, et un double-sens cyclable aménagé. Le sens de la circulation a également été inversé dans la Cité d'Hauteville, afin d'en faciliter l'accès en voiture pour les riverains.

Carrefour Château Landon / rue du Faubourg Saint-Martin

Ce carrefour était considéré comme dangereux pour les piétons. Afin d'améliorer leur sécurité, des aménagements ont donc été réalisés cet été au carrefour entre la rue du Château Landon et la rue du Faubourg Saint-Martin : création de passages piétons protégés et d'îlots, installation de feux tricolores, élargissement des trottoirs.

Réunion publique

Présentation du projet du nouvel hôpital Lariboisière et de transformation du site de Fernand-Widal

Le lundi 5 décembre 2011 à 19h, à l'école élémentaire 49 bis rue Louis Blanc

En présence de Rémi Féraud, Maire du 10^e arrondissement
Anne Hidalgo, Première adjointe au Maire de Paris
Mireille Faugère, directrice générale de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris





• Les nouveaux jeux pour enfants du jardin Juliette Dodu.

DE NOUVELLES AIRES DE JEUX DANS LES JARDINS POUR LES ENFANTS DU 10^e

Dans un arrondissement très dense comme le 10^e, il est essentiel de permettre aux enfants les plus jeunes de s'amuser ensemble dans des espaces dédiés et sécurisés. Pour répondre à une demande forte des familles, l'équipe municipale a réalisé de nouveaux aménagements ludiques pour les jeunes enfants.

Ces derniers mois, trois jardins ont été pourvus de nouvelles aires de jeux.

- **Jardin Juliette Dodu** : Depuis la mi-juin, à côté du petit terrain de sport, deux structures de jeux ont été installées. Ils sont très appréciés par les familles et les enfants du quartier.
- **Jardin Villemin** : Le plus grand jardin du 10^e est aussi le plus fréquenté. Il était important d'accroître l'offre en matière de jeux pour enfants. En septembre, une aire de jeux supplémentaire pour les tout-petits a ainsi été créée.
- **Jardin Cavaillé-Coll** : Les deux niveaux de la partie haute du jardin Cavaillé-Coll ont été réaménagés. Ils sont maintenant équipés de jeux destinés à des enfants de 2 à 10 ans.

PLACE DE LA RÉPUBLIQUE : DÉBUT DES TRAVAUX

Le projet d'aménagement de la place de la République suit son cours. Après la période de concertation et d'amélioration du projet, l'enquête publique, terminée le 8 juillet 2011, a fait l'objet d'un avis favorable sans réserve. Pendant ce temps, les premiers travaux ont commencé sur la place afin de rénover les réseaux aujourd'hui dégradés d'électricité (ErDF), de gaz (GrDF) et de câblage (RATP).

Ces interventions ont été anticipées afin qu'elles aient lieu avant le début des travaux d'aménagement de la place, qui commenceront début 2012. Cette anticipation permet aux concessionnaires de rénover leurs réseaux sans perturber le futur chantier d'aménagement.

• **Autolib** : plus de 3 000 voitures seront déployées à Paris et en banlieue.

INJECTIONS DE BÉTON RUE LUCIEN SAMPAIX

Afin de procéder à des injections de béton dans la rue Lucien Sampaix, l'Inspection générale des carrières a installé un chantier quai de Valmy, au niveau du jardin Villemin, depuis le 15 octobre, pour une durée de 10 semaines.

Ces injections, destinées à combler les cavités provoquées par la dissolution du gypse, sont destinées à assurer la sécurité des biens et des personnes, ces poches souterraines pouvant être à l'origine d'effondrements importants. Elles constituent un préalable indispensable à l'aménagement des rues Taylor et Lucien Sampaix, qui sera réalisé par "tronçons" et commencera rue Taylor au printemps 2012. Ce projet répondra aux objectifs énoncés lors des réunions de présentation et de concertation : la poursuite du réseau cyclable parisien est-ouest et un véritable aménagement qualitatif pour les riverains (agrandissement de trottoirs, végétalisation, etc.).

APRÈS LE VÉLIB', L'AUTOLIB

4 ans après le lancement de Vélib', c'est Autolib' qui sera mis en service à Paris et dans 45 communes voisines à partir du mois de décembre. Autolib', c'est un dispositif en libre-service, qui permettra de louer des voitures électriques 7 jours sur 7 dans près de 1000 stations et donnera aux Franciliens accès à un mode de transport complémentaire, innovant et non polluant.

Dans le 10^e, les premières stations sont en cours de réalisation. Elles comprendront 4 bornes, ainsi que pour certaines une borne de recharge accessible aux autres voitures électriques.

Depuis le 2 octobre, une soixantaine de voitures Autolib' circulent dans Paris afin de procéder aux derniers tests et mises au point. Et à partir du 5 décembre, tous les Parisiens titulaires d'un permis de conduire valide pourront s'abonner à ce service innovant et circuler à leur guise dans la capitale et en Ile-de-France (Autolib', c'est 250 km d'autonomie en ville, 150 km au-delà).





L'ÉGLISE SAINT-VINCENT-DE-PAUL A RETROUVÉ SES LAVES ÉMAILLÉES

Après 150 ans d'oubli, le décor en laves émaillées réalisé par l'artiste Pierre-Jules Jollivet a été reposé en juin dernier sur le fronton de l'église Saint-Vincent-de-Paul, rendant à cet édifice un élément décoratif essentiel souhaité par son architecte, Jacques-Ignace Hittorff.

Nous pouvons donc de nouveau admirer ces magnifiques panneaux polychromes, entièrement restaurés par les équipes de la direction des Affaires culturelles de la Ville.

Le décor, peint sur des laves émaillées, a pour thème la correspondance entre l'Ancien et le Nouveau Testament. Les deux scènes qui figurent la Création et le Pêché originel provoquèrent, dès leur mise en place en 1859, un véritable scandale parce qu'elles contenaient des nus. « *Un prêtre, raconte Pierre-Jules Jollivet, du haut de la chaire avait dénoncé aux fidèles l'immodestie des sujets représentés par l'artiste* ». Deux ans plus tard, l'ensemble du décor allait être déposé, sur décision du préfet Haussmann.

Même si beaucoup reste à faire dans notre arrondissement pour l'entretien des édifices culturels, notamment à l'intérieur même de l'église Saint-Vincent-de-Paul, la Mairie du 10^e et la Ville de Paris, qui a financé cette restauration, sont heureuses de pouvoir restituer aux Parisiens une partie de leur patrimoine.



La repose du décor a été inaugurée le 26 juin, en présence de Rémi Féraud, Maire du 10^e arrondissement, Jacques Bravo, Maire du 9^e arrondissement, Danièle Pourtaud, Adjointe au Maire de Paris, chargée du Patrimoine, Bernard Gaudillère, Adjoint au Maire de Paris et Adjoint au Maire du 10^e, chargé du Patrimoine et Alexandra Cordebard, 1^{ère} adjointe au maire, chargée des Affaires scolaires.



Groupe Socialiste

« *Les primaires socialistes : pari réussi !* »

Dans le 10^e comme dans toute la France, les électeurs et électrices se sont déplacés très nombreux pour désigner le candidat socialiste à l'élection présidentielle de 2012. C'est le principe de ces primaires inédites, ouvertes à tous les sympathisants de gauche, qui s'en trouve validé.

Ce succès est preuve, s'il en était besoin, d'un profond désir de changement chez nos concitoyens. Et d'abord d'une volonté d'alternance à l'occasion des rendez-vous électoraux de l'année prochaine, n'en doutons pas. Mais l'engouement suscité par ces primaires témoigne aussi de l'appétit des Français pour des pratiques démocratiques nouvelles.

Cet élan a pris une dimension exceptionnelle dans notre arrondissement, puisque plus de 10 000 électrices et électeurs du 10^e ont participé aux primaires.

Les résultats dans le 10^e :

1^{er} tour - Nombre de votants dans le 10^e : 8 614

Participation : 18,5 %

	France	Paris	10 ^e
Arnaud Montebourg	17%	16%	17,72%
Martine Aubry	30%	37%	41,50%
Jean-Michel Baylet	1%	0,5%	0,48%
Manuel Valls	6%	8%	6,80%
François Hollande	39%	32%	28,26%
Ségolène Royal	7%	6%	5,25%

2^e tour - Nombre de votants dans le 10^e : 8 909

Participation : 19 %

	France	Paris	10 ^e
François Hollande	56.6%	49.75%	43.19%
Martine Aubry	43.4%	50.25%	56.81%

Aujourd'hui, François Hollande, vainqueur avec une majorité nette, dispose d'une légitimité incontestable pour mener la gauche à la victoire l'année prochaine.

Les élus socialistes du 10^e :
Rémi Féraud, Eric Algrain, Stéphane Bribard,
Alexandra Cordebar, Hélène Duverly, Elise Fajgeles
Sybille Fasso, Bernard Gaudillère, Salomé Meiers-Naem,
Alain-Pierre Peyraud, Paul Simondon, Olga Trostiansky

Groupe Communiste

« *Se loger à tout prix, pas à n'importe quel prix !* »

Une préoccupation devenue majeure des Parisiennes et des Parisiens, notamment des jeunes, célibataires, ou en couple, avec ou sans enfants, est le montant exorbitant des loyers et les prix indécents du mètre carré quand il s'agit d'acheter un appartement.

Les élus communistes sont à l'écoute de cette inquiétude et ne baissent pas les bras pour contribuer à répondre, malheureusement partiellement, à l'attente des 4500 inscrits au fichier des demandeurs de logement dans l'arrondissement. Ils sont totalement partie prenante des décisions de la majorité de gauche de l'arrondissement qui est engagée dans la réalisation de l'objectif de créer 2000 logements sociaux supplémentaires entre 2008 et 2014.

Rappelons que la loi Gayssot de décembre 2000, dite SRU, impose aux communes d'une certaine taille d'atteindre l'objectif de 20% de logements sociaux dans le parc immobilier de leur territoire. Paris va le réaliser en 2014, mais notre arrondissement, parti de très bas en 2001, atteindra les 13%. Face à la demande, il faut impérativement saisir toutes les opportunités de construction ou de transformation de logements en logements sociaux.

Nous soutenons fermement la réalisation des 69 logements sociaux de grande qualité architecturale et environnementale du passage Delessert.

Nous nous sommes félicités d'avoir pu voter début octobre l'extension du droit de préemption renforcé (possibilité d'acquérir lot par lot) pour le quartier Sainte-Marthe, historiquement très populaire, mais en bonne voie, si nous n'y prenons garde et sous les assauts des spéculateurs immobiliers, de devenir un quartier interdit aux jeunes et aux familles à revenus modestes et moyens, alors même que la Ville y a investi des sommes considérables pour apporter confort et embellissement.

Mais cela est insuffisant, un changement radical dans la politique de l'État est nécessaire. Cela passe par une relance massive de la construction et de la réhabilitation sociales ainsi que par des mesures antispéculatives permettant un encadrement des loyers et même une baisse en centre ville ; et si possible pour la municipalité de gauche de dépasser les engagements actuels.

Groupe Communiste – Alain Lhostis,
Conseiller de Paris - Conseiller du 10^e arrondissement,
en charge de la politique de la ville
Marie-Thérèse Eychart, Adjointe au Maire du 10^e
en charge de la petite enfance, des droits de l'Homme et
de la lutte contre les discriminations

Groupe des Verts

« La nouvelle place de la République »

Les travaux de la place de la République vont enfin commencer pour s'achever dans 2 ans. Pendant trop longtemps, cet espace a été abandonné aux voitures et à une circulation dense, rendant difficile son appropriation par les Parisien(ne)s. Le projet retenu devrait, d'ici quelques mois, donner à voir un espace où piétons, cyclistes, usagers des transports en commun et automobilistes pourront cohabiter aussi harmonieusement que possible.

Demain, les 3 hectares de la place de la République seront composés de deux ensembles distincts : autour de la statue et sur la partie Nord, un grand terre-plein réservé aux piétons sera aménagé comme lieu de promenade privilégié. La partie Sud sera destinée à la circulation, avec une place importante accordée aux transports en communs. La mise en double sens des Grands Boulevards et des aménagements cyclables de part et d'autres de la place permettront de la rendre plus agréable et plus sûre pour les piétons.

La biodiversité est aussi présente avec la préservation des arbres de la Place, et une attention particulière est portée à l'éclairage avec l'installation de lampes économes en énergie.

Ces grands travaux dont nous nous réjouissons donneront un nouveau visage à un lieu important dans le cœur des Parisiens. Néanmoins des questions subsistent : quid du partage de la voirie aux endroits où il faudra bien le partager entre les différents types d'utilisation (bus, piétons, vélos) ? Quid du devenir de la rue du Faubourg-du-Temple, dont nous réclamons depuis longtemps sa piétonisation jusqu'au canal ? Les espaces dédiés au commerce ne seront-ils pas trop envahissants sur cette place qui doit rester un lieu public ? Et ce projet, maintes fois évoqué par les éluEs Verts, d'un futur tramway reliant les principales gares parisiennes ? Une bonne partie de ces questions trouvera certainement des réponses dans les années à venir. Nous les gardons à l'esprit pour y trouver des réponses collectives.

Nous espérons, qu'à l'avenir, ce moyen de réappropriation de l'espace public ne reste pas isolé et que ces aménagements ne soient pas qu'une simple amorce, mais l'affirmation d'une politique urbaine plus égalitaire et respectueuse de ses usagers et de l'environnement.

Véronique Dubarry, Adjointe au Maire de Paris,
Chargée des personnes en situation de handicap,
Déléguée au Maire du 10^e aux sports

Mehdi Guadi, Conseiller d'arrondissement
Chargé de l'Urbanisme, du Développement durable
et de l'Economie sociale et solidaire

Centre et Indépendants

« Des primaires ouvertes pour Paris »

Il semblerait que la notion de démocratie locale fasse de plus en plus sens à Paris, grâce en partie à l'exemple donné au niveau national par les primaires socialistes. En effet, si les partis politiques ont toujours eu l'habitude de choisir en leur sein, leur champion avec des militants déjà convaincus, les mœurs vont désormais changer.

Néanmoins, je m'interroge sur la crédibilité de ceux et celles qui ont pendant des années profité d'un système sans jamais se soumettre à la vox populi et qui semblent être aujourd'hui les chantres de ce nouveau système de transparence et de légitimité par le peuple avant le suffrage universel.

Je suis évidemment à titre personnel tout à fait POUR des primaires organisées et totalement ouvertes à chaque citoyen d'une ville, d'une région ou d'un pays.

Mais je pense que nous devons réfléchir plus globalement à la pertinence du vote, de son poids et de son expression.

Je crois à la vertu de la pédagogie et parfois même à une forme de sanction lorsque la démocratie n'est pas respectée et c'est pourquoi au delà des primaires ouvertes que j'appelle de mes vœux pour toutes les élections, c'est le vote obligatoire légal qui me pose une réelle question aujourd'hui car on ne peut plus avoir un personnel politique élu par si peu de citoyens.

J'appelle de mes vœux un vrai débat sur l'inscription automatique sur les listes électorales dès 18 ans, en contrepartie d'une obligation d'accomplir son devoir civique comme cela est déjà le cas dans d'autres grandes démocraties.

Nous devons ensemble organiser les choses et chaque élu devra prendre ses responsabilités car si nous ne construisons pas davantage de transparence démocratique, les extrêmes prospéreront sur les dérives de certains de nos dirigeants.

Je tenais à partager ce point de vue avec vous et vous invite à me faire part de vos réflexions car notre journal du 10^e doit servir cet échange direct et permanent entre nous.

Lynda Asmani
Conseillère de Paris



LE PETIT PARISIEN

Le quotidien « Le Petit Parisien », le plus grand journal de la III^e République, est né et est resté dans le 10^e, au 18, rue d'Enghien

1889, puis le quotidien illustré, *Excelsior*, les hebdomadaires et mensuels : *Le Miroir des Sports*, *La Science et la Vie*, *L'Agriculture nouvelle*, *Nos Loisirs*, etc.

Le premier immeuble du *Petit Parisien* est situé au 18 de la rue d'Enghien dans le 10^e arrondissement. À mesure que les tirages augmentent, la société et son propriétaire Jean Dupuy étendent leur propriété

député radical indépendant devenu un ardent partisan du rapprochement franco-italien dans les années 1930, vote les pleins pouvoirs au maréchal Pétain. Avec un tirage de 500 000 exemplaires, *Le Petit Parisien* n'est plus que l'ombre de lui-même lorsqu'en février 1941 la famille Dupuy est évacuée par les Allemands, qui veulent en faire leur organe de propagande. À la Libération, les actifs du quotidien sont dévolus au *Parisien libéré*. Ce journal occupera pendant trente ans les locaux des rues d'Enghien et des Petites-Écuries, jusqu'à la grande grève des années 1975-1977, qui verra la fermeture du site.

Patrick Eveno

La presse quotidienne parisienne connaît un grand essor à la fin du Second Empire et sous la III^e République. Dans les années 1900, quatre quotidiens, *Le Petit Journal*, *Le Matin*, *Le Journal* et *Le Petit Parisien* se concurrencent sur le marché des quotidiens populaires à bon marché (un sou ou 5 centimes). L'un d'entre eux est situé au cœur du 10^e arrondissement.

Fondé en 1876, *Le Petit Parisien* connaît une ascension fulgurante à la Belle Époque, après sa reprise par Jean Dupuy en 1888 : 200 000 exemplaires en 1887, 600 000 en 1896, 1 000 000 en 1902 et 1,5 million d'exemplaires vendus en 1913. Depuis avril 1904, il arbore fièrement en sous-titre : « *le plus fort tirage de tous les quotidiens du monde entier* ». Jean Dupuy est sénateur de la Gauche républicaine, plusieurs fois ministre, et président du Syndicat de la presse parisienne. Son journal est le plus grand quotidien de la III^e République, même si son tirage décline dans les années 1930 à cause de la concurrence de la radio et de *Paris-Soir*. Autour du quotidien, la famille Dupuy constitue un grand groupe de presse avec *le Supplément illustré* du dimanche lancé en

sur les immeubles voisins, le 16 d'abord, puis le 20 et le 22 de la rue d'Enghien. Ils font percer et construire le passage des Petites-Écuries pour faciliter la circulation des camions et les implantations industrielles. Durant la Première Guerre mondiale, les bâtiments des 18-20-20-22 sont détruits et remplacés par un bâtiment construit par l'architecte Morsent comprenant un hall prestigieux pour recevoir le public et un vaste ensemble industriel clair et moderne. La société acquiert en outre les immeubles des numéros 13 et 19 de la rue d'Enghien. C'est une véritable ruche que cet ensemble d'immeubles qui s'étend sur la rue d'Enghien, le passage et la rue des Petites-Écuries : en 1930, 1 386 personnes sont employées, dont 700 ouvriers et 105 journalistes.

Après le décès de Jean Dupuy en 1919, le journal est géré par ses fils, d'abord Paul qui diversifie vers la radio en créant le *Poste Parisien*, puis Pierre à partir de 1927. En juillet 1940, Pierre Dupuy,

